

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 44 (1987)
Heft: 2

Artikel: Existe-t-il une "morale du sport"? [deuxième partie]
Autor: Charreton, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

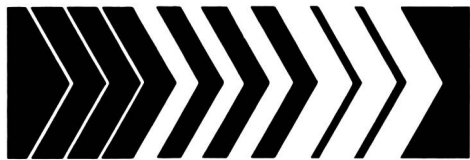
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Existe-t-il une « morale du sport » ? (II)

Pierre Charreton, professeur à l'Université de Saint-Etienne



Le ballon de football porte en lui quelque chose de magique d'où l'« absurde » n'est pas totalement absent.

Dans cette perspective, le sport n'est pas conçu comme un domaine autonome au sein de la vie, mais bien comme l'expression la plus épurée de la vie même. Ainsi, bien que reprenant la même image que Coubertin, Montherlant ne le rejoint pas du tout dans ses intentions: *La vie comme une partie de football: on convient qu'il faut la prendre au sérieux*³. Si le sérieux n'est que l'effet d'une pure convention, est-il possible d'échapper à l'absurde? Hébert rapporte l'étonnement et l'hilarité du « brave paysan » devant le spectacle incompréhensible pour lui d'une course cycliste sur piste:

*En voyant les coureurs courbés sur le guidon et acharnés à pousser sur les pédales, la première pensée de cet innocent amateur était de se demander: que font donc ces « hommes-machines »? Le bon sens populaire avait trouvé la réponse spirituelle s'accordant à la demande: ils cherchent le bout de la piste*⁴.

L'auteur trouve toute naturelle une telle attitude; il n'est pas loin de la justifier. Bachelard analysant **Le Mythe de Sisyphe** assimile lui aussi le supplice fameux à *une partie de football un peu longue*, et conclut: *Tout sport, vu par un pessimiste, pourrait être désigné comme une figure de l'absurde*⁵. Or, que de fois, voit-on assimiler la vie à un sport! Giraudoux par exemple: *Une vie sportive est une vie héroïque à vide*⁶; et encore: *J'aime couper de sprints ma marche vers la mort*⁷. Montherlant lui fait écho: *Moi aussi j'ai une longue course à fournir et moi aussi je la mène comme je veux: cette course est ma vie*⁸. Etienne Lalou, visant peut-être précisément ce dernier texte, s'insurge contre cette manière de voir: *Ce poète qui parlait de conduire sa vie comme on mène une course de fond, c'est sans doute qu'il connaissait mal le sport, ou pas encore la vie, ou, peut-être, qu'il aimait trop les images*⁹. La vie et le sport font chez lui l'objet d'une distinction vigoureuse, et Lalou met l'accent sur l'autonomie de ce dernier.

Or sur quoi fonde-t-il son argumentation? Le sport constitue un **système de**

L'enjeu du sport

Toutes les métaphores qui suggèrent la parenté de la vie et du sport, toutes les tentatives d'assimilation de l'un à l'autre sont à double face: d'une part on peut considérer le sport comme un entraînement à la vie et c'est, nous l'avons dit, l'opinion la plus banale que révèle le sens de l'image employée par Coubertin: *Cette partie de football agrandie qu'est la vie active dans le cadre social*¹. Mais d'autre part, si l'on voit dans le sport une image représentative de la vie, n'est-ce pas l'essence même de la vie qui en est affectée? C'est ce qui ressort de cette affirmation de Polgar: *Menacés par l'absurde, nous nous protégeons par l'absurde. Une course de Six Jours est-elle autre chose, en fait, qu'un symbole brutal de notre existence sur la piste de l'ellipse magique de l'absurde*²?



Course de six jours au «Vel d'Hiv»: des cyclistes qui cherchent le bout de la piste.



Le mythe de Sisyphe: roi de Corinthe, condamné à rouler un rocher vers le sommet d'une montagne d'où il retombe toujours.

conventions librement accepté alors que la vie est illogique, absolue et nécessaire¹⁰. Il est étrange de voir employer, pour définir le sport et le séparer radicalement de la vie, précisément la notion même de convention sur laquelle Montherlant s'appuie pour désigner une règle de vie! Il est encore plus intéressant d'y trouver comme un écho de Camus, répondant à qui lui demandait quelles «leçons morales» le sport lui avait fournies: *L'obéissance loyale à une règle de jeu définie en commun et acceptée librement*¹¹. On invoque fréquemment Camus lorsqu'il s'agit de la morale du sport. Or, dans son œuvre, on ne trouve que sept ou huit lignes qui portent précisément sur le sujet. C'est dire s'il s'est peu expliqué là-dessus! Le retentissement de ces quelques affirmations rapides, mais il est vrai pleines d'assurance et de ferveur envers le sport, ne manque pas d'étonner. La raison n'en serait-elle pas précisément qu'on garde de Camus l'image sommaire d'un grand moraliste de l'absurde? Si le mythe de Sisyphe représente bien le symbole de la condition humaine, et que pourtant cette absurdité n'entraîne pas l'absence de toute morale et en particulier n'abolisse pas les exigences de la solidarité (la règle est définie «en commun»), l'équipe de football – pour nous en tenir à ce sport que Camus aimait tant – devient une figure de l'humanité tout entière! Ces notions de conventions et de règles acceptées suffisent-elles à distinguer le sport du jeu et à fonder son sérieux? D'abord, beaucoup de jeux aussi reposent sur des règles, bien que certaines catégories en soient dénuées: par exemple, l'enfant qui se déguise à l'aide de bouts

de chiffons, à quelles règles obéit-il? Mais ce n'est pas encore là un critère de distinction déterminant. On peut fort bien, en effet, pratiquer un sport selon les règles les plus strictes sans pour autant le faire sérieusement: il n'est pas **interdit**, au tennis, de viser le filet ou le grillage, ni, au football, de tirer volontairement dans son propre but... Mais il n'est pas besoin de longs discours pour voir que, dans ces conditions, tout sérieux disparaît du sport, et même, simplement, tout intérêt. Le sérieux du sport est donc loin de consister seulement dans la soumission aux règles, même «acceptées librement». Que sans l'obéissance à la règle on ne puisse plus «jouer le jeu», soit, mais cette attitude ne suffit pas pour que soient réalisées les conditions véritables du sport. Encore faut-il que soit mis en œuvre **l'esprit** du sport: c'est alors que se révèle le sérieux.

Michel Boutron, dont le propos est plutôt d'évoquer le sport que de l'analyser, après avoir souligné qu'il consistait dans une conquête de l'inutile, ajoute cette précision: *On peut avancer que la gratuité et*

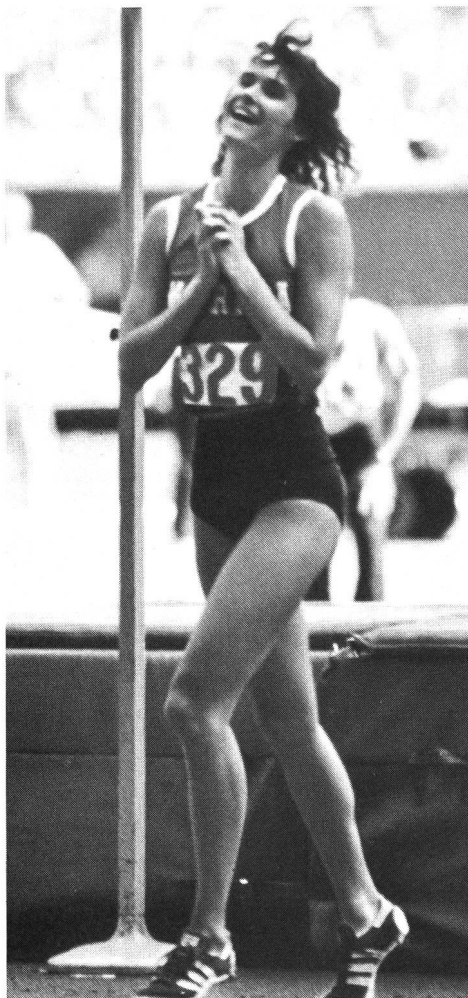
*ressemble davantage aux combats sérieux que les jeux des animaux*¹³. Rappelons que le reproche fait par Etienne Lalou à Montherlant et Jean Prévost revient précisément à dire que ne mettant pas assez en relief l'esprit de compétition inhérent au sport, ils mutilent la morale sportive. Il n'est pas nécessaire d'entendre le terme «compétition» dans un sens technique et restreint. A l'idée de sport s'attache au moins une volonté de dépassement, un esprit de lutte: *lutte contre soi-même, lutte contre la nature des faits, lutte contre les autres hommes*¹⁴. Pour nous, au sens moderne du mot, il y a sport quand celui qui s'y adonne est habité par la volonté de pousser son effort le plus loin possible. La fameuse devise: «Citius, altius, fortius», n'est pas une simple proclamation fanfaronne. La compétition au moins contre soi-même accuse le sérieux du sport en suscitant le sentiment de **réalité** qui s'attache à lui et en évacuant du même coup l'impression d'absurdité. Dans la compétition, le sport se trouve jouer le rôle d'un révélateur de la personnalité, plus encore peut-être que la vie courante, car la per-



L'obéissance à la règle de jeu, définie en commun et acceptée librement.

*l'absence de but apparent présupposent l'existence de mobiles insaisissables, mais assez présents pour rendre vaine toute idée d'absurdité*¹². Essayons au contraire de «saisir» ces mobiles. Nombreux sont les commentateurs pour qui l'idée de sport est inséparable de la compétition. Peut-être trouverons-nous là, en effet, la démarcation la plus probante entre le sport et le jeu, d'où découle le sérieux qui s'attache au premier. Konrad Lorenz formule l'idée d'une manière péremptoire: *Il n'existe aucun sport sans compétition. A cet égard le sport humain*

sonnalité s'y exprime d'une manière plus authentique, dans la mesure où le sport tend à éliminer les circonstances hasardeuses qui, dans la vie, orientent le cours des destinées, ainsi que cette forme du hasard auquel on s'en remet dans bon nombre de jeux. Faisons ici le point: si le sport est senti comme une chose sérieuse, ce n'est pas qu'il comblerait des besoins vitaux, ni qu'il aurait des incidences morales directes sur le comportement dans la vie – encore que ces conséquences éventuelles ne soient pas à négliger – ni même



La joie d'Ulrike Meyfarth, championne olympique du saut en hauteur.

qu'on y trouve les caractéristiques du travail. L'argumentation de R. Caillois, selon laquelle le critère de sérieux manque de pertinence pour distinguer le sport du jeu, ne nous paraît pas non plus totalement convaincante. Que le sérieux consiste dans un regard porté sur les choses au lieu d'être une qualité constitutive ou non des choses elles-mêmes, certes. Mais nous n'attribuons pas au jeu **le même** sérieux qu'au sport. L'enjeu n'est pas le même dans le sport et dans le jeu. Il ne suffit pas que nous puissions y être pareillement absorbés pour en conclure l'identité du sérieux dans les deux cas. En d'autres termes, le sport est pris au sérieux d'une autre façon et pour des raisons plus profondes que le jeu (lorsque d'aventure ce dernier vient à l'être aussi). La distinction la plus radicale entre le sport et le jeu, c'est que notre comportement sportif nous touche et nous importe beaucoup plus essentiellement que les vicissitudes du jeu ne nous affectent: nous y sommes aux prises avec une réalité; ce comportement a un sens; c'est nous qui sommes en jeu, objets de notre propre jugement. Dans la première partie de cet article (MACOLIN 1/87), nous avons laissé en suspens la question de savoir pourquoi, en dernière analyse, malgré la torture physique et morale, Jacques Fage continuait la

course cycliste. La véritable raison en est d'ordre moral: l'abandon est senti comme une démission, une manière de se désavouer, une perte de valeur.

On ne se sent aucunement grandi ni diminué d'avoir gagné ou perdu à un jeu de dés: on ne saurait tout au plus qu'être affligé de vains regrets; de toute manière, à aucun moment, on n'a pu influencer sur le résultat. L'athlète au contraire se sent et se sait responsable de sa victoire, de sa «performance», de sa défaite ou de sa mauvaise prestation. Il ne lui est pas indifférent, loin de là, de gagner ou de perdre — ou du moins de se montrer, vis-à-vis de lui-même, en baisse ou en progrès — parce que c'est lui qu'il gagne ou perd. L'athlète qui n'a pas obtenu le résultat espéré peut en être plus réellement accablé que d'un déboire professionnel. Voilà bien le fossé le plus profond qui sépare le sport du jeu. Ce dernier *naît du caprice et lui doit sa réalité(...) Il est donc pur divertissement(...) Il consiste à ne pas être soi*¹⁵.

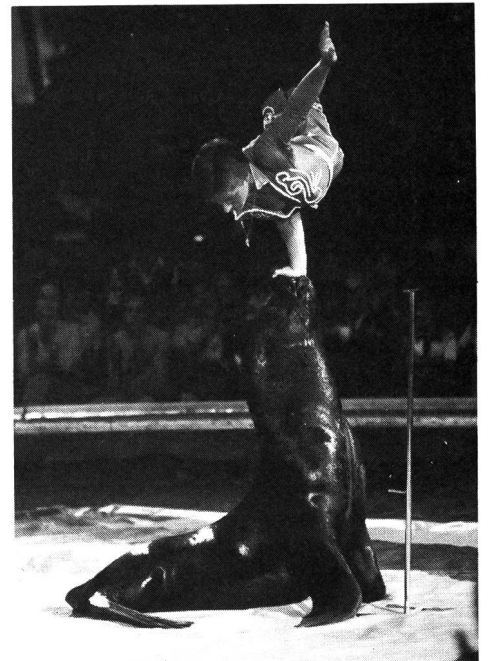
La dignité du sport, au contraire, tient à ce qu'il est affrontement de volontés ou au moins mise en œuvre d'une volonté: il *marque l'authenticité de la personne(...) Le sportif est avant tout lui-même et entend s'affirmer*¹⁵. Dans le sport, l'homme se manifeste comme liberté et responsabilité, et Bernard Jeu, contestant l'utilité de certains principes de classification des sports, propose de les répartir selon les degrés de liberté que révèlent les différentes disciplines: liberté par rapport à la nature, à l'animalité, à la société.

Selon Michel Bouet, le sport, à la différence du jeu, est *un comportement posant des valeurs*. Il ajoute que cela ne suffit pas pour parler de *morale du sport*, mais il emploie le terme de *valeurs* dans le sens d'une *orientation vers des idéaux, posés comme transcendants à l'ordre des objets du besoin*¹⁶. Certes, nous l'avons vu, le sport n'est pas «moral», mais, et c'est là précisément ce que nous tentons de montrer ici, la question de la morale se pose nécessairement à propos du sport: un débat sur la nature du sport est un débat éthique: *Caché, enveloppé dans les idées de rivalité, d'agressivité, d'émulation, de performance, de lutte, c'est le concept de liberté qui est toujours présent, c'est la moralité qui donne au sport son contenu et son objet*¹⁷.

Qu'est-ce que la «sportivité»?

Pour avoir nettement marqué le caractère contingent des qualités morales qu'on attribue souvent au sport comme si elles étaient constitutives de son «essence» même, nous n'en sommes que plus à l'aise pour accorder du crédit aux témoignages selon lesquels l'effort et l'émulation sportifs peuvent être l'occasion d'un surcroît de dignité humaine.

La notion de liberté qui est au centre de l'idée sportive fonde le sport comme culture en ce sens qu'il permet à l'homme d'échapper aux conditionnements et aux déterminismes de la nature, dans la mesure où la culture consiste entre autres à ne pas se laisser dominer par la nature, à se libérer de son emprise. Il y aurait certes, là, l'occasion de longs développements. Prenons seulement l'exemple de l'agressivité haineuse, qui appartient bien à la «nature humaine» puisqu'elle fait partie de ses instincts et de ses pulsions.



Quel degré de liberté? Et pour qui?

Or il est, à cet égard, un discours de plus en plus répandu selon lequel la compétition, surtout entre sportifs d'élite, suppose et requiert une forme de haine. Les métaphores guerrières dont est émaillé le vocabulaire du sport semblent accréditer cette idée. On entend dire d'un tel qu'il n'est «pas assez méchant» pour faire une grande carrière, on prétend qu'aux moments les plus âpres, il faut que l'homme soit un loup pour l'homme s'il veut remporter la victoire. Le fameux «killer instinct» serait l'apanage des plus grands, etc.

Ainsi, le boxeur d'Henri Decoin, dans **Quinze rounds**, à un moment de son match, est saisi par l'envie méchante de faire mal à son adversaire: *Je sais pourquoi je me bats. Je ne me bats ni pour la victoire, ni pour les deux cent mille francs, je me bats parce que je ne puis plus sentir cet homme*¹⁸. Il a perdu le sens de son combat. Il ne boxe plus à proprement parler. Seule une sorte d'habitude, de réflexe longuement acquis, maintient sa boxe dans le cadre des règles. L'apparition de la pure haine **a rouvert l'état de nature**; même s'il n'y a pas de «coup bas», l'esprit du sport n'en a pas moins disparu.

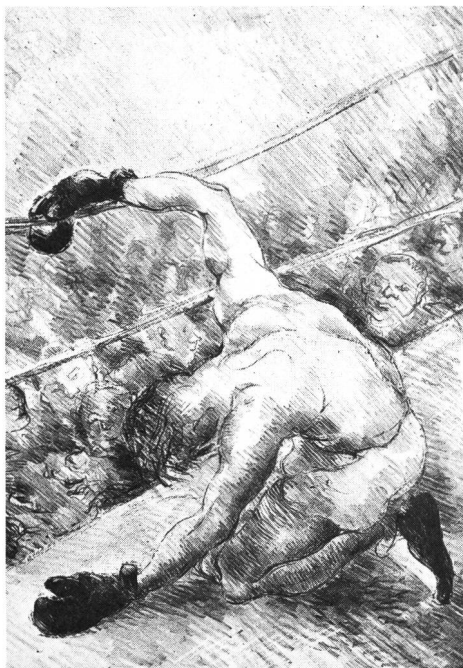
S'agissant de sports de combat, la démarcation entre le sport et la rixe doit être d'autant mieux mise en lumière qu'on pourrait plus aisément s'y tromper. D'ailleurs l'observateur naïf s'étonne de voir – cela se produit parfois – de farouches coigneurs, au terme de leur combat, se tenir fraternellement par l'épaule pour se féliciter mutuellement... Etienne Lalou met en garde son lecteur contre cette méprise:

La boxe – avec les gants – est au combat des rues

Ce que l'art est à la nature.

Il faut longtemps désapprendre à se battre

Avant d'apprendre à boxer¹⁹.



Vaincu par le sport ou par la haine?

Même si l'affrontement est sauvage et brutal, ce qui arrive bien sûr souvent, le lieu délimité par les cordes n'est pas la rue, il figure un certain degré d'abstraction par rapport à la vie courante. Certes les sports de contact comme le rugby ou le football sont fréquemment l'occasion d'un déferlement de brutalité: ils deviennent alors le substitut de la guerre sur le terrain de jeu. Mais beaucoup tiennent que même dans les sports où l'on n'a guère l'occasion de blesser directement son adversaire, comme le tennis par exemple, un tel état d'esprit haineux est nécessaire pour vaincre. Qui donc peut avoir intérêt à le faire croire, sinon ceux qui veulent ravalier le spectacle sportif au niveau du cirque romain parce qu'ainsi, déchaînant les passions sur le terrain et dans les tribunes, il sera plus «croustillant»?

Répondons d'abord au simple niveau des faits. Parmi les adversaires de Björn Borg, il en est sans doute envers lesquels il ne nourrissait aucune sympathie. Borg ne le manifestait jamais, du moins au cours du jeu, et restait toujours d'une correction

exemplaire. Une telle attitude l'a-t-elle empêché de rester pendant plusieurs années le meilleur joueur du monde, et de le prouver par ses victoires répétées?

Pour ajouter une pièce à ce dossier, évoquons encore la splendide finale du simple dames à Roland-Garros en 1985. A qui veut-on faire croire que l'estime réciproque et manifeste des deux adversaires, Evert et Navratilova, qui avaient déjà si souvent ferraillé ensemble, les a empêchées de se livrer à fond, d'aller au bout de leurs limites athlétiques, techniques et tactiques, et de tout mettre en œuvre pour l'emporter, en restant non seulement, bien sûr, dans les règles, mais aussi dans l'esprit du sport? La «rage de vaincre» est mal nommée. Une victoire difficile ne s'obtient certes qu'avec un engagement de l'être tout entier, une mobilisation de toutes ses ressources, mais cela n'exclut pas la lucidité ni la maîtrise de soi qui sont le contraire de la rage. Dans le sport tel que nous l'entendons, l'agressivité n'est évidemment pas congédiée, mais elle est canalisée, sublimée, orientée dans le sens du jeu. Les propos tenus «à chaud» par les deux championnes se rendant mutuellement hommage après ce match mémorable – même si elles avaient conscience de l'image d'elles-mêmes qu'elles devaient donner en public – relevaient d'une haute «sportivité». La perdante était consciente d'avoir poussé son adversaire dans ses derniers retranchements, la gagnante reconnaissait spontanément que malgré sa victoire du jour, l'autre restait globalement la meilleure du monde. Et pourtant, il s'agit à l'évidence de deux tempéraments tout à fait opposés, l'un calme, méthodique, avare de manifestations, l'autre fantasque et extraverti.

La capacité de retenir ses mouvements instinctifs témoigne d'un progrès hu-

main. La **discipline** consentie par l'athlète se prolonge en une **morale** au sens le plus traditionnel du terme: le sport, donnant aux pulsions et aux passions l'occasion de trouver un exutoire dans un espace-temps spécifique et codifié, ouvre la voie aux «vertus». D'où la prédication de la littérature sportive sur les «bienfaits» du sport.

En d'autres termes, dans cette perspective, il n'existe pas de sport sans «sportivité». Un flottement de signification se manifeste quand on passe du substantif à l'adjectif: «pratiquer le sport» et «être sportif» ne sont pas deux expressions différentes de la même idée: «être sportif» suppose un jugement de valeur; c'est pratiquer le sport **digne de ce nom**. Plus encore, cela consiste à témoigner dans la vie quotidienne des qualités acquises sur le terrain, et donc à faire preuve de «sportivité». Le sport ainsi entendu fait l'objet d'une définition normative qui dit ce qu'il doit être pour **mériter** son nom, et ne point tomber dans la contrefaçon. On considère alors que toutes les tares du sport, loin de naître de lui, ne sont que le produit d'influences pernicieuses extérieures à l'esprit du sport, qui finissent par le dénaturer.

On voit souvent exprimer l'avis que ces maux sont principalement nés du professionnalisme et du sport spectacle mettant beaucoup d'argent en jeu, déchaînant les chauvinismes, etc. Selon de nombreux auteurs, l'aspect moral et «chevaleresque» du sport qui lui était intrinsèque passe d'abord au second plan puis finit par s'effacer complètement pour laisser la place aux seuls résultats. Il est sûr que la volonté de gagner à tout prix ne peut que susciter tricherie et brutalité, et lâcher la bride aux passions haineuses (sans parler du dopage et autres pratiques du même genre).



Le rugby, un sport fair play qui peut aussi devenir un substitut de la guerre.



Le sport: mélange de jeu et d'efforts violents, de joies et de souffrances, de sérieux et d'absurde! Et la vie?...

Mais à notre avis, malgré les nombreuses prises de position des écrivains sportifs à son encontre, le professionnalisme n'a **en soi** – nous disons bien: en soi – aucune incidence sur l'éthique du sport. On voit tous les jours tricher de modestes amateurs qui n'ont jamais envisagé de gagner le moindre centime en pratiquant leur sport favori. En revanche, il existe des professionnels qui font preuve de fair play et d'intégrité. Que les sommes parfois énormes qui sont mises en jeu incitent certains à user d'expédients et à perdre de vue toute sportivité, cela ne change rien au fond de la question. Autant dire qu'un grand brasseur d'affaires risque d'être plus tenté par les bénéfices d'une escroquerie qu'un petit commerçant: c'est possible, mais il n'y a rien à en conclure sur le plan de la morale personnelle. En définitive, comme le remarque Jacques Ulmann, la question du sport professionnel relève bien plus d'une étude de la conscience professionnelle que des particularités du sport par rapport aux autres «professions»²⁰.

Traçant dans un de ses écrits un portrait idéalisé de l'époque précédant l'âge «moderne», Charles Péguy insiste sur ce que nous nommerions précisément la conscience professionnelle, qu'il appelle «l'honneur du métier». Or, voulant caractériser cet idéal, Péguy dit qu'il consistait dans un *sentiment incroyablement profond de ce que nous nommons aujourd'hui [en 1913] l'honneur du sport. (...) Non seulement à qui ferait le mieux, mais à qui ferait le plus, c'était un beau sport continu, qui était de toutes les heures, dont la vie même était pénétrée*²¹.

On croirait une paraphrase de la devise: **Citius, altius, fortius**, mais portant sur la vie entière. Voilà donc qui pourrait renverser radicalement les données du débat sur le professionnalisme: tout métier bien pratiqué met en jeu une manière d'esprit sportif. A fortiori, sans doute, si ce métier est justement le sport, car le sport constitue à la fois le domaine d'activité dans lequel s'exerce ce métier, et l'état d'esprit avec lequel on le pratique, c'est-à-dire à la fois l'objet et le mode. Nous retrouvons ici l'ambiguïté signalée plus haut: on attribue volontiers au sport au sens précis du terme les vertus morales supposées être celles de la sportivité au sens large, quelle que soit par ailleurs l'activité qui donne à cette dernière l'occasion de se manifester.

On est ainsi conduit à poser la question en termes d'évolution sémantique. Puisque, étymologiquement, seule la notion de divertissement, de délassement est impliquée par le mot «sport», comment se fait-il que de vertueuses et héroïques connotations se soient agglomérées à lui au point que la sportivité désigne une qualité générale de comportement? Ce glissement de sens suggère qu'on considère le sport proprement dit comme le domaine le mieux approprié à l'exercice de l'esprit sportif, l'activité qui **par nature et par excellence** met en œuvre cet esprit, tandis que les autres ne pourraient le faire que par transposition ou **par analogie**, et même, à la limite, de façon purement métaphorique. En d'autres termes, le sport comme objet de l'action ne saurait être dissocié du sport comme qualité et mode de cette action (la «sportivité»). C'est là ce

que donne à entendre l'expression de Péguy: «l'honneur du sport» désigne une manière particulièrement louable de se comporter dans la vie courante et dans son métier; mais c'est la seule admissible dans le sport, faute de quoi on disqualifie le terme, on en use à tort et à travers, on ne sait plus de quoi on parle.

*

Nous serions tentés de répondre positivement à la question posée par notre titre: il existe une «morale du sport» d'abord parce qu'on s'y juge soi-même, on y pose des valeurs, on y a un sentiment de réalité et de responsabilité accru précisément par la «gratuité» du sport et par la relative abstraction de l'espace-temps sportif par rapport à la «vie», qui nous permet de mieux percevoir ce que nous sommes; ensuite parce qu'on a le droit de réserver le terme «sport» pour désigner un débat dans lequel prévaut une attitude de sportivité. On peut sourire devant la «naïveté» d'un tel «idéalisme». Nous ne nous bouchons pas les yeux ni les oreilles. Il est trop clair que le sport, surtout du fait de ses considérables incidences externes dans le monde moderne – mais aussi bien sur les petits stades de village ou de banlieue – bascule et déborde souvent dans tous les excès de «l'anti-jeu». Mais précisément, dans ce cas, il **déborde**, c'est-à-dire qu'il quitte la sphère du sport, ou plutôt il se retourne comme un gant, il devient de l'anti-sport, en somme: l'envers de lui-même, le contraire du sport. ■ (Fin)

Adresse de l'auteur:

Pierre Charretton
48, rue de la Tardive, F-42700 Firminy

Références

- ¹ Cité par Michel Bouet, dans *Signification du sport*, p. 459
- ² Cité *ibid.* p. 365
- ³ «Tibre et Oronte», in *Première Olympique*, Grasset 1924, p. 14
- ⁴ *Le sport contre l'éducation physique*, Vuibert 1925, p. 50
- ⁵ *La Terre et les rêveries de la volonté*, Corti 1948, p. 194
- ⁶ *Le sport – notes et maximes*, Hachette 1948, p. 22
- ⁷ *Ibid.* p. 32
- ⁸ *Les Olympiques*, Gallimard 1938, p. 139
- ⁹ *Les règles du jeu*, Egloff 1948, p. 183
- ¹⁰ *Ibid.* p. 189, Souligné par nous
- ¹¹ *Essais*, La Pléiade, p. 1925. Souligné par nous
- ¹² *La grande fête du sport*, A. Bonne 1968, p. 57
- ¹³ *L'agression*, p. 306
- ¹⁴ Lucien Dubech, in *Cahiers de la République des Lettres*, mai 1927, p. 16
- ¹⁵ Bernard Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Ed. Universitaires 1972, p. 53
- ¹⁶ M. Bouet, *op. cit.* p. 552
- ¹⁷ B. Guillemain, *Le sport et l'éducation*, PUF 1955, p. 17
- ¹⁸ *Quinze rounds*, Flammarion 1924, p. 122
- ¹⁹ *Les règles du jeu*, *op. cit.* p. 78
- ²⁰ Cf. *De la gymnastique aux sports modernes*, Vrin 1971, p. 303
- ²¹ *Œuvres en prose 1909–1914*, La Pléiade, p. 1107